

ASSEMBLÉE NATIONALE

8 mai 2018

LOGEMENT AMÉNAGEMENT ET NUMÉRIQUE - (N° 846)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CE1033

présenté par
M. Lioger, rapporteur

ARTICLE 57

À l'alinéa 84, après le mot :

« engagement »,

insérer les mots :

« de sa part ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.